RAPPORT DE PROGRES DE PROJET PBF
PAYS: MADAGASCAR
TYPE DE RAPPORT: SEMESTRIEL, ANNUEL OU FINAL : Annuel
ANNEE DE RAPPORT: 2020

Titre du projet: GOUDMADA (Appui à une Gouvernance Démocratique à Madagascar) **Numéro Projet / MPTF Gateway: PRF 00125620**	
Si le financement passe par un Fonds Fiduciaire ("Trust fund"): ☐ Fonds fiduciaire pays ☐ Fonds fiduciaire régional **Nom du fonds fiduciaire:**	**Type et nom d'agence récipiendaire:** **RUNO PNUD (Agence coordinatrice)** **RUNO HCDH** **RUNO UNESCO**
Date du premier transfert de fonds: 26 janvier 2020 **Date de fin de projet:** 31 decembre 2021 **Le projet est-il dans ces six derniers mois de mise en œuvre?** Non	
Est-ce que le projet fait part d'une des fenêtres prioritaires spécifiques du PBF: ☐ Initiative de promotion du genre ☐ Initiative de promotion de la jeunesse ☐ Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. sortie de la mission de maintien de la paix) ☐ Projet transfrontalier ou régional	
Budget PBF total approuvé (par agence récipiendaire): **Agence récipiendaire** — **Budget** PNUD — $ 1 243 419,36 HCDH — $ 402 523,66 UNESCO — $ 366 896,98 Total: $ **2 012 840,00** Taux de mise en œuvre approximatif comme pourcentage du budget total du projet: **15%** *JOINDRE LE BUDGET EXCEL DU PROJET MONTRANT LES DÉPENSES APPROXIMATIVES ACTUELLES* **Budgetisation sensible au genre:** Indiquez le montant ($) du budget dans le document de projet alloué aux activités dédiées à l'égalité des sexes ou à l'autonomisation des femmes: 349 628.18 Indiquez le montant ($) du budget dépensé jusqu'à maintenant pour les activités dédiées à l'égalité des sexes ou à l'autonomisation des femmes: **86589,75 USD**	
Marquer de genre du projet: Veuillez sélectionner **Marquer de risque du projet: Moyen** **Domaine de priorité de l'intervention PBF (« PBF focus area »):** **(2.2) Gouvernance démocratique**	

Préparation du rapport: Rapport préparé par: Les agences sous la coordination du PNUD Rapport approuvé par: Le Secrétariat PBF a-t-il revu le rapport: Oui

NOTES POUR REMPLIR LE RAPPORT:

- *Évitez les acronymes et le jargon des Nations Unies, utilisez un langage général / commun.*
- *Décrivez ce que le projet a fait dans la période de rapport, plutôt que les intentions du projet.*
- *Soyez aussi concret que possible. Évitez les discours théoriques, vagues ou conceptuels.*
- *Veillez à ce que l'analyse et l'évaluation des progrès du projet tiennent compte des spécificités du sexe et de l'âge.*
- *Veuillez inclure des considérations, ajustements et résultats liés au COVID-19 et répondez à la section IV.*

Partie 1 : Progrès global du projet

Expliquer brièvement l'état global de mise en œuvre du projet en termes de cycle de mise en œuvre, y compris si toutes les activités préparatoires ont été achevées (par exemple, contractualisation des partenaires, recrutement du personnel etc.) (limite de 1500 caractères):

La phase de recrutement est achevée.Les personnels du projet sont opérationnels. Néanmoins, dû au contexte sanitaire, l'option le travail à distance est priorisée pendant quelques mois. Le contexte sanitaire, a ralenti la mise en eouvre du plan de travail.Quelques activités ont pu être réalisées telles que l'operationalisation du PAC, les dotations de matériels aux partenaires, des ateliers de renforcement de capacité ainsi que la contractualisation pour la réaffectation de fonds pour le suivi de mesures COVID et la perennisation de Trandraka avec une OSC partenaire (TI-MG) la conception des prochains numéros de Trandraka et les missions de la Haute Cour de Justice.
Suite à l'étude de l'évaluabilité, les indicateurs de cadre des résultats du projet sont en cours de restructuration et seront soumis au comité technique prochainement.

Veuillez indiquer tout événement important lié au projet prévu au cours des six prochains mois, par exemple : les dialogues nationaux, les congrès des jeunes, les projections de films (limite de 1000 caractères) :

- Appui à l'organisation de la Journée internationale de lutte contre la corruption (LCC)
- Le projet d'ammendement de la loi sur les pôles anticorruption par l'Assemblé nationale, et le vote prevue sur ce projet au Sénat. ,
- Appui à l'élaboration du plan sectoriel de LCC dans le domaine des ressources naturelles
- Renforcement de capacité de la commission de suivi des politiques publiques
- Renforcement de capacité des nouveaux sénateurs
- Appui pour l'éffectivité du contrôle des juridictions
- Appui à l'operationnalité de l'agence de recouvrement des avoirs illicites (si son décret d'application est pris en consel)
- Sortie du numéro 7 et 8 du magazine Trandraka
- Adoption de la loi sur l'accès à l'information
- Formation des journalistes sur la lutte contre les fakenews et le respect de l'éthique et la déontologie des journalistes en période de pandémie de COVID

- Master class pour les jeunes dont les thématiques sont axées sur la lutte contre la corruption et la citoyenneté

POUR LES PROJETS DANS LES SIX DERNIERS MOIS DE MISE EN ŒUVRE :
Résumez le principal changement structurel, institutionnel ou sociétal auquel le projet a approuvé. Ceci n'est pas une anecdote ou une liste des activités individuelles accomplies, mais une description de progrès fait vers l'objectif principal du projet. (limite de 1500 caractères):

Non applicable
En quelques phrases, expliquez comment le projet a eu un impact humain réel. Ceci peut inclure un exemple spécifique de comment il a affecté la vie des personnes dans le pays - si possible, utilisez des citations directes des bénéficiaires ou des weblinks à la communication stratégique publiée. (limite de 2000 caractères):

L'avant-projet de loi sur l'accès à l'information initié par le ministère de la Communication a fait l'objet de consultations public en Aout 2020. Plusieurs parties prenantes ont insisté sur la necessité de l'alignement du texte avec les standards et meuilleres pratiques internationaux. Le texte final après les consultations n'est pas encore disponible. L'avant projet de la loi devrait être prochainement apprové en Conseil de Ministres. . Cette réforme, attendue depuis 2006, pourrait contribuer à une avancée réelle en matière de transparence dans la gestion des affaires publiques et le renforcement des principes démocratiques à Madagascar. A travers son adoption Madagascar rejoindra plus de 120 pays à travers le monde qui ont mis en place une telle législation, dont une vingtaine de pays africains comme la Tunisie, l'Afrique du Sud, l'Ethiopie, le Kenya, et le Ghana.

Le renforcement des capacités des magistrats de la Cour suprême sur les techniques de rédaction de rapports et conclusions en matière civile, commerciale et pénale va contribuer à améliorer la qualité des jugements sur les affaires traités par cette Cour, en particulier la Cour de cassation. Ceci va considérablement avoir des impacts réels dans la vie des justiciables et le renforcement de l'Etat de droit.

Web link :
Pour l'ouverture du PAC Mahajanga :

- pour accéder au communiqué de presse: https://bit.ly/3olPLXi
- pour revoir le discours du Représentant Résident Adjoint du PNUD, M. Henry René Diouf: https://bit.ly/37BsJG2
- l'album photos sur facebook: https://bit.ly/3jl346F

Voici le communiqué de presse sur la tenue des renforcements de capacité des magistrats et des greffiers du PAC Mahajanga sur notre siteweb

https://www.mg.undp.org/content/madagascar/fr/home/presscenter/pressreleases/2020/le-pnud-et-l_unpbf-accompagnent-loperationnalisation--du-pole-an.html?fbclid=IwAR1RSheK2MLK8j6sJ4lDo537DqmgtoKIbHqUmgp96K4Bwla53L3jgi9BZEo

Sur facebook: https://www.facebook.com/pnudmada/posts/4586825038057528

Sur twitter: https://twitter.com/Undpmadagascar/status/1321328673740541952?s=20

Discours de la Representante residente lors de la cérémonie d'ouverture du renforcement de capacités des magistrats de la Cour suprême
Discours: https://www.mg.undp.org/content/madagascar/fr/home/presscenter/speeches/discours-de-madame-marie-dimond--representant-resident-du-pnud-a0.html

Communique https://www.mg.undp.org/content/madagascar/fr/home/presscenter/pressreleases/2020/le-programme-de-renforcement-de-capacite-des-magistrats-de-la-co.html

Partie II: Progrès par Résultat du projet

Décrire les principaux progrès réalisés au cours de la période considérée (pour les rapports de juin: janvier-juin ; pour les rapports de novembre: janvier-novembre ; pour les rapports finaux: durée totale du projet). Prière de ne pas énumérer toutes les activités individuelles). Si le projet commence à faire / a fait une différence au niveau des résultats, fournissez des preuves spécifiques pour les progrès (quantitatifs et qualitatifs) et expliquez comment cela a un impact sur le contexte politique et de consolidation de la paix.

.

- *"On track" – il s'agit de l'achèvement en temps voulu des produits du projet, comme indiqué dans le plan de travail annuel ;*
- *"On track with peacebuilding results" - fait référence à des changements de niveau supérieur dans les facteurs de conflit ou de paix auxquels le projet est censé contribuer. Ceci est plus probable dans les projets matures que nouveaux.*

Si votre projet a plus de quatre Résultats, contactez PBSO (Bureau d'Appui à la Consolidation de la Paix) pour la modification de ce canevas.

Résultat 1 : Le niveau de la corruption est réduit et la perception du phénomène s'améliore

Veuillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat: **off track**

Resumé de progrès: (Limite de 3000 caractères)

Les résultats de l'évaluation à mi-parcours de la stratégie nationale de lutte contre la corruption de 2015-2025 et le document mis à jour sont rendus publics. L'évaluation estime qu'environ 40,48% des lignes d'activités ont été exécuté à ce jour. Les résultats de l'évaluation sont en

annexe. Des défis sont encore à relever : la création de l'agence de recouvrement des avoirs illicites et 4 PAC, il y a aussi l'absence d'une stratégie nationale lutte contre le blanchiment. Néanmoins, l'adoption par l'Assemblée Nationale des modifications de la loi sur les PAC, en attente actuellement de l'adoption du Sénat, risque de remettre en questions certains dispositifs de la stratégie nationale. Donc, les efforts entrepris jusqu'ici vont contribuer au résultat mais nombreux seront les défis à surmonter.
L'amélioration de l'éfficacité du système anti corruption s'est fait en randant le PAC de Majunga opérationnel. Les magistrats et greffiers ont bénéficié de renforcemetn de capacité.
De même, l'antenne régionale du BIANCO à SAVA est fonctionnelle. Le projet a doté de mobiliers de bureau et deux motos. Des équipements informatiques sont encore en cours d'acquisition.
La proposition de modification de la loi sur les pôles anticorruption (qui à ce stade est en cours d'examen au niveau du Sénat) a amené les Institutions de lutte contre la corruption (ILCC) à raffermir leur coordination et leur communication. Depuis, les plans de communication sont plus concertés sous le leadership des premiers responsables de ces entités. ainsi 6 podcasts et plateau TVde sensibilisation et d'information sur les missions du SACs ont été réalisés. Ceci devrait ainsi améliorer la perception des citoyens, du phénomène de corruption dans sa prévention et son traitement par les ILCC.
.
Malgré la pandémie de COVID-19, la mise en oeuvre de la stratégie de pérennisation du magazine Trandraka est sur la bonne voie pour atteindre le produit. 20 articles pour deux numeros du magazine Trandraka vont être publiés ; le business plan élaboré, et l'équipe de coordination opérationnelle. Le magazine est en effet un outil d'aide à la prise de decision pour les ILCC dans la realisation de leurs missions. En effet les articles d'investigation sur les cas de suspicion de corruption minant la société et qui sont publiés dans le magazine constituent l'un des moyens mis à la disposition des ILCC pour l'ouverture d'une enquête et aussi pour les appuyer dans leurs investigations. Le magazine contribue ainsi à renforcer l'éfficacité des ILCC et renforce la confiance de la population envers les institutions.

Par contre, le projet n'était par épargné par les conséquences du contexte sanitaire, le développement des plans d'actions pour prévenir la corruption dans les secteurs prioritaires ont pris du retard. Nous constatons aussi qu'à ce stade, il est très ambitieux de réaliser trois plans prioritaires.

Indiquez toute analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat: *(*Limite de 1000 caractères*)*

Les ateliers de renforcement de capacités des membres de la Cour suprême et des 3 Cours la composant (Conseil d'Etat, Cour de cassation et Cour des comptes) sur les techniques de rapports et conclusions en matière civile, commerciale et pénale ont réuni un total de 95 personnes dont 54 % étaient des femmes et 4% des jeunes.

<u>Résultat 2</u> : La redevabilité institutionnelle est améliorée contribuant au renforcement de la confiance de la population envers l'Etat

Veuillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat: **off track**

Resumé de progrès : (Limite de 3000 caractères)

L'amélioration de la redevabilité institutionnelle à travers le projet est au tout début. Quelques initiatives ont été initiées avec la Cour suprême (CS)°, la Haute Cour de justice (HCJ), le parlement, le Haut Conseil de la Défense de la Démocratie et de l'Etat de Droit (HCDDED) et les OSC. Globalement, des series de renforcement de capacité et des missions de suivi ont été ménées par ces insitutions, tandis que l'OSC Transparency International intervient auprès du parlement sur le suivi des internventions dans le cadre du COVID.

Avec la CS des séries de renforcements des capacités sur les techniques de rédaction de rapports et conclusions en matière civile, commerciale et pénale ont été realisées. Elle est mandatée pour effectuer le contrôle des juridictions. Ainsi, pour harmoniser et rendre plus effectif cette mission, Des consultations en ligne, suivi d'un atelier de mise en commun ont été réalisées pour avoir un guide pour le contrôle des juridictions.

Un appui technique et logistique à l'organisation de l'audience inaugurale de la HCJ a été offert, dans le cadre du renforcement des capacités structurelles et organisationnelles de l'institution. Le renforcement des capacités structurelles et organisationnelles de la HCJ a débuté avec l'organisation de trois sessions de formation à l'endroit des 10 membres de son personnel administratif. Par ailleurs, la HCJ, dirigée par son Président, a effectué une campagne de vulgarisation de son mandat dans la ville de Mahajanga, à travers une journée de porte ouverte. Le HCDDED a effectué une mission de vulgarisation de son mandat dans la ville de Farafangana, à travers une rencontre avec les acteurs locaux tout en conduisant une investigation sur un présumé cas de violation des Droits de l'Homme au niveau de la prison locale. L'avant-projet de loi sur l'accès à l'information est actuellement inscrit dans l'ordre du jour du Conseil de gouvernement pour être débattu avant sa soumission au niveau du Parlement en vue d'une adoption. Le ministère de la Communication a fixé la date de soumission cette année durant la deuxième ordinaire du Parlement. Cette loi encouragera les institutions et même le secteur privé dont les activités ont des impacts sur la vie publique de communiquer leurs activités : passation de marché, rapports etc. Cependant la dernière version du projet de la loi n'est pas encore publique. Le projet a assisté le Ministre de Communication en fournissant les exemples d'un certains nombres de principes à relever dans la future loi en ligne avec des meilleurs pratiques internationaux en la matière. La loi va ainsi influencer positivement la redevabilité des institutions et facilitera l'accès de la population aux informations à caractère public.

L'Accord de subvention signé avec l'ONG Transparency International-Initiative Madagascar permettra : (i) la mise en place d'un mécanisme de remontées d'informations permettant de suivre les réponses du Gouvernement à la crise sanitaire et de prévenir les risques de dérives, de tensions, de corruption et de conflits sociaux liés à la crise ; (ii) l'amélioration de la redevabilité et de l'intégrité des députés

- **Indiquez toute analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat:** *(*Limite de 1000 caractères*)*

Partie III: Questions transversales

Suivi: Indiquez les activités de suivi conduites dans la période du rapport (Limite de 1000 caractères) Des suivis ont eté realisé tant en interne qu'avec les partenaires et prestataires : *-auprès des prestataires et partenaires de mise en œuvre (suivi des matériels livrés et leurs utilisations…)* *-auprès des partenaires pendant la mise en œuvre des activités (distribution de kit de protetion pour les journalistes contre la COVID19, suivi de consultation en ligne pour l'élaboration de l'avant-projet de loi sur l'accès à l'information…)*	Est-ce que les indicateurs des résultats ont des bases de référence? Non Le projet a-t-il lancé des enquêtes de perception ou d'autres collectes de données communautaires? Non
Evaluation: Est-ce qu'un exercice évaluatif a été conduit pendant la période du rapport? Non	Budget pour évaluation finale (réponse obligatoire): 20 000 USD Si le projet se termine dans les 6 prochains mois, décrire les préparatifs pour l'évaluation *(*Limite de 1500 caractères*)*:
Effets catalytiques (financiers): Indiquez le nom de l'agent de financement et le montant du soutien financier non PBF supplémentaire qui a été obtenu par le projet.	Nom de donnateur: Montant ($): Fondation Frederich Ebert 6238,52 USD Coopération allemande Suivi de la transparence et de l'effectivité des fonds COVID19, initiative de la Société civile. Dans le cadre de la production du magazine d'investigation Trandraka. Des bailleurs de fonds; coopération allemande et l'association des OSC engagées dans le lutte contre la COVID 19 ; se sont positionnés pour financer 8 articles d'investigation sur les 20 articles à publier dans les deux numéros du magazine
Autre: Y a-t-il d'autres points concernant la mise en œuvre du projet que vous souhaitez partager, y compris sur les besoins en capacité des organisations bénéficiaires? (Limite de 1500 caractères)	

Partie IV: COVID-19

Veuillez répondre à ces questions si le projet a subi des ajustements financiers ou non-financiers en raison de la pandémie COVID-19.

1) Ajustements financiers : Veuillez indiquer le montant total en USD des ajustements liés au COVID-19.

$90 000 dont
$40 000 pour UNESCO
$ 50 000 pour PNUD

2) Ajustements non-financiers : Veuillez indiquer tout ajustement du projet qui n'a pas eu de conséquences financières.

3) Veuillez sélectionner toutes les catégories qui décrivent les ajustements du projet (et inclure des détails dans les sections générales de ce rapport) :

☒ Renforcer les capacités de gestion de crise et de communication
☐ Assurer une réponse et une reprise inclusives et équitables
☒ Renforcer la cohésion sociale intercommunautaire et la gestion des frontières
☒ Lutter contre le discours de haine et la stigmatisation et répondre aux traumatismes
☐ Soutenir l'appel du SG au « cessez-le-feu mondial »
☐ Autres (veuillez préciser):

Le cas échéant, veuillez partager une histoire de réussite COVID-19 de ce projet (*i.e. comment les ajustements de ce projet ont fait une différence et ont contribué à une réponse positive à la pandémie / empêché les tensions ou la violence liées à la pandémie, etc.*)

Madagascar a été officiellement infecté par le virus de la COVID-19 depuis mars 2020. Afin de lutter contre la pandémie et sauver des vies, l'Etat Malagasy a déclaré l'état d'urgence sanitaire suivi de différentes mesures restrictives : limitation de déplacement, interdiction de réunion etc…Les médias ont été appelés à contribuer pour combattre cette pandémie. Toutefois comme dans bon nombres de pays, les médias font face à une situation inédite comme travailler pendant une longue période, sous l'état d'urgence sanitaire et vivre avec un virus encore peu connu par les scientifiques comme le mode de transmission. Depuis, 20 Octobre 2020 l'état d'urgence a été enlevé ainsi que les mesures de restrictions considérablement assouplit. Cependant, la deuxième vague, comme démontrent multiples exemples dans le monde, n'est pas à exclure et impliquera sans doute le retour de mesures plus restrictives pour lutter contre la pandémie.

A Madagascar, la situation est un peu particulière car aucun appui spécifique n'a été prévu aux journalistes pour exercer le travail en toute sécurité durant la pandémie entre autres des kits de protection ni de formation spécifique. Selon l'Ordre des Journalistes

de Madagascar, au moins deux journalistes ont été foudroyés par la pandémie et une dizaine infectés par le virus dans l'exercice de leur travail.

Afin de promouvoir l'accès à l'information à travers les médias pour atténuer la tension sociale et appuyer l'Etat dans la lutte contre la pandémie, l'UNESCO dans le cadre du projet "Appui à une gouvernance démocratique à Madagascar", financé par le Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la paix (PBF), a apporté des appuis aux professionnels des médias à travers la distribution de 5 000 caches bouches et 120 litres de gel hydroalcoolique. L'objectif est de renforcer la sécurité des journalistes et ceux travaillant à leur côté chaque jour entre autres les photographes, cameraman, monteur de son et vidéo etc… contre la COVID-19 pour qu'ils puissent assurer leur rôle de communicateur. En plus du kit de protection, l'UNESCO a également appuyé le ministère de la Communication dans la promotion de la nouvelle loi sur la communication médiatisée à travers l'impression de 2 000 livrets. Cette promotion vise à faire connaitre aux professionnels des médias le cadre légal régissant leur travail pour mieux les protéger et les responsabiliser dans l'exercice de leur métier, surtout en cette période de pandémie.

Ces appuis ont permis aux professionnels des médias de poursuivre la collecte et traitement des informations pendant la pandémie afin de sensibiliser la population pour mieux protéger contre le virus et à acquérir les informations nécessaires en cas d'infection.

Cet appui de l'UNESCO va encore continuer à travers la formation en ligne des journalistes en partenariat avec le ministère de la Communication et l'Ordre des journalistes afin que les journalistes puissent mieux lutter contre la désinformation et la stigmatisation en période de pandémie.

Partie V : ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE DU PROJET SUR LA BASE DES INDICATEURS:

Utiliser le cadre de résultats du projet conformément au document de projet approuvé ou à toute modification et fournir une mise à jour sur la réalisation des indicateurs clés au niveau des résultats et des produits dans le tableau ci-dessous. Veuillez sélectionnez les produits et les indicateurs les plus pertinents avec les progrès les plus pertinents à mettre en évidence. S'il n'a pas été possible de collecter des données sur les indicateurs particuliers, indiquez-le et donnez des explications. Fournir des données désagrégées par sexe et par âge. (300 caractères maximum par entrée)

	Indicateurs	Base de donnée	Cible de fin de projet	Etapes d'indicateur/ milestone	Progrès actuel de l'indicateur	Raisons pour les retards ou changements
Résultat 1 Le niveau de la corruption est réduit et la perception du phénomène s'améliore	Indicateur 1.1 Perception de la population malgache, désagrégée en sexe et âge dont la perception de la corruption est améliorée	A determiner	**+10%**			L'Etude de base n'a pas pu être menée à cause du contexte COVID et l'attente des résultats de l'évaluabilité du projet
	Indicateur 1.2 Indice de perception de la corruption	25/100	28/100	**26/100**	**24/100**	Selon le rapport de TI https://transparency.mg/ipc2019
	Indicateur 1.3 Pourcentage de Malgaches ayant peur de représailles ou d'autres conséquences négatives s'ils	**69%**	**60%**	**Les institutions de lutte contre la corruption sont efficaces et agissent d'une manière coordonnée**		L'Etude de base n'a pas pu être menée à cause du contexte COVID

	Indicateurs	Base de donnée	Cible de fin de projet	Etapes d'indicateur/ milestone	Progrès actuel de l'indicateur	Raisons pour les retards ou changements
	dénoncent la corruption					
	Indicateur 1.4 **Budget alloué au système anti corruption**	**25 334 081 Milliers Ar (2019)**	**+2%**	**+1%**		Chiffre en cours de collecte pour 2020 (rapport annuel pour 2020 en cours d'élaboration)
Produit 1.1 Les institutions de lutte contre la corruption sont efficaces et agissent d'une manière coordonnée	Indicateur 1.1.1 Ratio condamné /prévenu en matière de corruption	16%/84% (2018)	50%/50% (2021)	45%/55% (2020)	**51%/49%**	
	Indicateur 1.1.2 Taux moyen de dossiers jugés au niveau des PAC opérationnels	6% (2018)	70% (2021)	65% en 2020	**63.50% PAC Antananarivo 1er et 2nd degré**	
Produit 1.2 Les secteurs prioritaires mettent en œuvre des actions de prévention de la lutte contre la corruption	Indicateur 1.2.1 degré de mise en œuvre des plans de prévention de corruption	**0**	Effective	**Plan disponible (2020)**	**0**	Plan non disponible à cause du contexte sanitaire
	Indicateur 1.2.2 Nombre d'interpellation de cas de corruption fait par les OSC	**0**	10	**3 interpellations 2020**	**ND0**	Données non disponible au moment du rapport

	Indicateurs	Base de donnée	Cible de fin de projet	Etapes d'indicateur/ milestone	Progrès actuel de l'indicateur	Raisons pour les retards ou changements
Produit 1.3 Les investigations et l'application de la loi dans le cadre de la lutte contre la corruption et le blanchiment de l'argent et financement du terrorisme sont plus efficaces	Indicateur 1.3.1 Nombre de cas de blanchiment d'argent enregistrés et traités	**187 enregistrés/ 161 traités (2018)**	+30%	**+15%**	**125 reçus/116 traités (2020)**	
	Indicateur 1.3.2 Montant des avoirs illicites recouvrés		**+30%**			**Agence de recouvrement non opperationnel**
Produit 1.4	Indicateur 1.4.1					
	Indicateur 1.4.2					
Résultat 2 La redevabilité institutionnelle est améliorée contribuant au renforcement	Indicateur 2.1 Pourcentage de population déclarant ayant confiance dans les institutions de l'Etat désagrégé par institution et par genre		+10%			Enquête de base à mener

	Indicateurs	Base de donnée	Cible de fin de projet	Etapes d'indicateur/ milestone	Progrès actuel de l'indicateur	Raisons pour les retards ou changements
de la confiance de la population envers l'Etat	Indicateur 2.2					
	Indicateur 2.3 Pourcentage de la population ayant confiance au système judiciaire	20%	25%			
Produit 2.1 Les capacités de la Cour Suprême (et des Cours la composant) et des tribunaux administratifs et financiers en tant qu'acteurs stratégiques de la Justice sont renforcées	Indicateur 2.1.1 Nombre des dossiers traités (aboutissant à des décisions définitives) par rapport à l'ensemble des affaires enregistrées		+30%			Données non disponible
	Indicateur 2.1.2 Nombre de guide disponible au grand public	**0**	+5	**2**	**1 en cours d'élaboration**	Le guide pour le contrôle de juridiction est en cours d'élaboration mais non finalisé
Produit 2.2 Les capacités techniques et	Indicateur 2.2.1 Nombre de plaintes traitées par les organes de contrôle et de redevabilité		+20%		**Appui à l'amélioration du système de collecte en cours**	Système de collecte à mettre en place. Les renforcements des capacités des organes de contrôle et de redevabilité ont à peine démarré, à cause du contexte de la pandémie.

	Indicateurs	Base de donnée	Cible de fin de projet	Etapes d'indicateur/ milestone	Progrès actuel de l'indicateur	Raisons pour les retards ou changements
opérationnelles des organes de contrôle et de redevabilité qui constituent des voies de recours pour la population et qui sont garants de la redevabilité institutionnelle sont renforcées	concernés par le projet.					
	Indicateur 2.2.2 Disponibilité de tous les éléments essentiels à l'opérationnalisation du HCDDED (plans stratégique et opérationnel, bureaux, base de données de traitement des plaintes, politiques et procédures internes).	NON	Oui	**non**	**non**	
Produit 2.3 Les capacités des organisations de la société civile à mettre en œuvre des actions de suivi de l'effectivité des	Indicateur 2.3.1 Nombre d'actions de suivi et d'évaluation menées par la société civile	0	4			Les activités de renforcement des capacités des OSC n'ont pas encore démarré, à cause du contexte de la pandémie.
	Indicateur 2.3.2 Perception de l'efficacité des OSC pour suivre l'action publique par la population		+20points			

	Indicateurs	Base de donnée	Cible de fin de projet	Etapes d'indicateur/ milestone	Progrès actuel de l'indicateur	Raisons pour les retards ou changements
institutions de contrôle et celui du contrôle citoyen sont renforcées.						
Résultat 3	Indicateur 3.1					
	Indicateur 3.2					
	Indicateur 3.3					
Produit 3.1	Indicateur 3.1.1					
	Indicateur 3.1.2					
Produit 3.2	Indicateur 3.2.1					
	Indicateur 3.2.2					
Produit 3.3	Indicateur 3.3.1					

	Indicateurs	Base de donnée	Cible de fin de projet	Etapes d'indicateur/ milestone	Progrès actuel de l'indicateur	Raisons pour les retards ou changements
	Indicateur 3.3.2					
Produit 3.4	Indicateur 3.4.1					
	Indicateur 3.4.2					
Résultat 4	Indicateur 4.1					
	Indicateur 4.2					
	Indicateur 4.3					
Produit 4.1	Indicateur 4.1.1					
	Indicateur 4.1.2					
Produit 4.2	Indicateur 4.2.1					
	Indicateur 4.2.2					
Produit 4.3	Indicateur 4.3.1					
	Indicateur 4.3.2					
Produit 4.4	Indicateur 4.4.1					

	Indicateurs	Base de donnée	Cible de fin de projet	Etapes d'indicateur/ milestone	Progrès actuel de l'indicateur	Raisons pour les retards ou changements
	Indicateur 4.4.2					